



TOGO
BON DE COMMANDE A RETOURNER
 C.T.L.V. – 19, route de HOUDAN 78113 BOURDONNE – Tél : 01 30 41 12 97 /
 06 78 53 41 44

I. INFORMATIONS VOYAGEURS :

Nom / Prénom : _____

Téléphone Bureau : _____ Téléphone portable : _____

Date Limite Retour Passeport : _____ Date de Départ : _____

<u>Adresse de facturation :</u>	<u>Adresse de réexpédition :</u>
Centre de Coût : _____	

Personne ou Assistante à contacter : _____

Téléphone : _____

Adresse email obligatoire (Majuscule) : _____

II. TARIF VISAS TOGO DELAI NORMAL (7 jours) : TARIF Zone 1

Visa Tourisme ou Affaires	Frais consulaire*	Honoraires C.T.L.V.	Total TTC	Qté
Visa 15 jours – Simple entrée	35,00 €	100,00 €	135,00 €	
Visa 30 jours – Simple entrée	55,00 €	100,00 €	155,00 €	
Visa 30 jours – Multiples entrées	75,00 €	100,00 €	175,00 €	
Visa 90 jours – Multiples entrées**	105,00 €	100,00 €	205,00 €	

* Sauf modification de dernière minute des frais consulaires

III. TARIF VISAS TOGO DELAI URGENT (2/3 jours) :

Options urgence	Frais consulaire*	Honoraires C.T.L.V.	Total TTC	Qté
Visa 15 jours – Simple entrée	45,00 €	100,00 €	145,00 €	
Visa 30 jours – Simple entrée	75,00 €	100,00 €	175,00 €	
Visa 30 jours – Multiples entrées	95,00 €	100,00 €	195,00 €	
Visa 90 jours – Multiples entrées*	125,00 €	100,00 €	225,00 €	

* Sauf modification de dernière minute des frais consulaires

IV. REEXPEDITION DES PASSEPORTS :

Options	Délai	Total TTC	Qté
DHL	24 h.	36,00 €	
Course Normale Paris & La Défense	Journée	30,00 €	
Course Urgente Paris & La Défense	90 mn	45,00 €	
Remise Aéroport (heures de bureau)	V/heure	120,00 €	
Remise Aéroport (Nuit & Week-end)	V/heure	180,00 €	

Lu et approuvé Date et signature (pour les sociétés, cachet obligatoire)

Toute demande de modification de facture suite à une erreur ou une mauvaise information de votre part entrainera un coût supplémentaire de 15,00 euros TTC (Frais de Gestion).

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Les présentes conditions générales de ventes s'appliquent à toutes les prestations effectuées par C.T.L.V. en l'absence d'un contrat spécifique stipulant expressément les points sur lesquels C.T.L.V. accepte une dérogation.

Le dépôt, l'envoi ou la remise de vos documents afin d'exécuter notre prestation basée essentiellement sur le service est considéré comme acceptation sans réserve de notre règlement et de nos conditions générales de vente.

1. Commandes

Toute commande de visa (s) devra être effectuée sur notre formulaire de commande ou à défaut, sur un bon de commande à en-tête **daté et signé**.

Toute commande devra **obligatoirement** comporter, outre le formulaire de commande :

- a. Les documents nécessaires à la réalisation de la commande (passeport, photo, pièces administratives, etc...).
- b. Les informations relatives au départ : (adresse de réexpédition souhaitée, date du départ, degré d'urgence, condition de restitution du passeport après obtention de visa(s)).
- c. Le règlement de tous les frais s'accomplit au dépôt des dossiers en espèces, par carte bancaire (Visa ou Mastercard) et/ou par chèque à l'ordre de la société C.T.L.V.
- d. En cas de refus de visa par les autorités compétentes, notre prestation reste due.

2. Délais

Tous les dossiers sont traités le lendemain de leur arrivée à nos bureaux, sauf cas exceptionnel. C.T.L.V. décline toute responsabilité pour toute commande non exécutée par suite d'indications non fournies ou résultant d'une éventuelle négligence d'autorités consulaires. D'une manière générale, C.T.L.V. engage sa responsabilité sur **sa prestation propre** de la prise de commande à son aboutissement, **à l'exclusion de ce qui, par nature, n'est pas de son ressort**.

3. Conditions financières

3.1 Les prix indiqués par écrit ou par téléphone sont donnés à titre indicatif et ne s'adressent qu'aux titulaires de passeports Français.

La société C.T.L.V. se réserve la possibilité de majorer ses tarifs dans les cas suivants :

- Demande incomplète et/ou non conforme aux documents et renseignements demandés
- Augmentation du tarif d'obtention des visas par le ou les consulat(s) concernés sans préavis de leur part,
- Demande réalisée en dehors des délais d'obtention minimum requis par les consulats.

3.2 Conditions de règlement : Chaque demande devra être réglée d'avance au dépôt du dossier. La société C.T.L.V. se réserve le droit, dans le cas où aucun règlement ne serait joint, **d'exécuter le travail contre remboursement** ou d'annuler purement et simplement la demande.

Pour les demandes en nombre, il ne sera accepté de modalités différentes qu'avec l'accord de la direction de C.T.L.V.

4. Livraisons – Expéditions

Les enlèvements et livraisons sont effectués par une société de courses extérieure à la Société C.T.L.V. Les documents voyagent aux risques et périls du destinataire. En cas de retard, de perte ou de vol, la responsabilité de la Société C.T.L.V. ne saurait être engagée et seules les conditions générales du transporteur seraient appliquées.

5. Responsabilité de la société

- a. La société C.T.L.V. ne peut être tenue responsable des refus ou autres contretemps relevant des ambassades, consulats, légations ou autorités compétentes à délivrer des visas.
- b. La société C.T.L.V. ne peut être tenue responsable du délai d'acheminement des documents par La Poste, Chronopost, DHL, Fedex, UPS ou similaire.
- c. En cas de perte, de vol ou de destruction de vos documents et de vos visas de voyages, notre responsabilité n'est engagée qu'à la seule valeur de renouvellement du passeport.
- d. Notre prestation réalisée, la réception des documents accompagnés d'une facture acquittée met fin de visu à chaque dossier.
- e. Toute commande qui ferait l'objet d'un litige devra nous être signalé au plus tard dans les 7 jours qui suivront la réception du passeport ou autre document légalisé.

Les parties conviennent de faire attribution de juridiction exclusive au Tribunal de Commerce de Nanterre.